



R.E.N.A.R.D.

Rassemblement pour l'Étude de la Nature et l'Aménagement de Roissy-en-Brie et son District
Association loi 1901 créée le 24 novembre 1978, siège en Mairie 77680 Roissy-en-Brie
Agréée de Jeunesse et d'Éducation Populaire sous le n° 77 JEP 03 302 R 88
Agréée de protection de l'environnement pour la Région Ile-de-France (article L.141-1 du Code de l'Environnement)
Habilité à prendre part au débat sur l'environnement pour la Région Ile-de-France dans le cadre d'instances consultatives
(article L.141-3 du Code de l'Environnement)

Le 20 avril 2016

Madame le Maire
1, Pl. François Mitterrand
94 310 Orly

☎ : 01 48 90 20 00

Lettre recommandée avec accusé de réception n° 1A 112 279 1516 9

Objet : Demande pour être consultés sur le projet de P.L.U.¹ de Orly, en tant qu'association agréée de protection de l'environnement.

Madame le Maire,

En tant qu'association agréée de protection de l'environnement au titre de l'article L.141-1 du Code de l'Environnement, nous avons l'honneur, par la présente, et faisant référence aux articles L.121-5 du Code de l'Urbanisme (L.132-12 nouveau code) de vous demander à être consulté une première fois sur le projet d'élaboration ou de révision du P.L.U. de votre commune.

Nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir la copie complète du dossier du P.L.U. dans sa version la plus actuelle, par envoi sur notre mél : association-renard@orange.fr, ou par téléchargement.

Nous vous ferons part de notre premier avis, sous forme de remarques et de propositions écrites qui constitueront le résultat de notre première consultation.

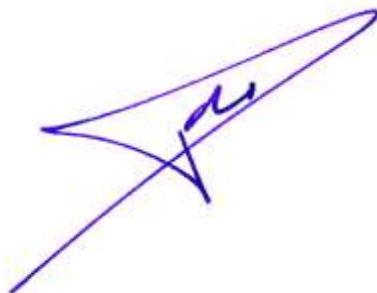
Nous pourrions, bien entendu, vous présenter et vous commenter le résultat de cette première consultation au cours d'une rencontre de travail.

Nous profitons de la présente pour vous demander également, par les mêmes moyens, de recevoir la copie du ou des *porter à la connaissance* du Préfet, qui vous sont parvenus ou dès qu'ils vous parviendront.

¹ **Plan Local d'Urbanisme**

Nous vous remercions de bien vouloir nous informer de la date à laquelle vous prévoyez de demander à votre conseil municipal d'arrêter le projet de P.L.U.

Vous en remerciant par avance et restant à votre disposition pour tout renseignement, nous vous prions de croire, **Madame le Maire**, en l'expression de nos sincères salutations.



Le Président, Philippe ROY

Pièce jointe : copie de l'agrément d'association de protection de l'environnement au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement, qui nous a été délivré le 14 janvier 2013.